

GUIDE À L'INTENTION DES NOUVEAUX ÉTUDIANTS

Bienvenue au Cégep régional de Lanaudière à L'Assomption!

Ce guide te permettra de connaître les procédures d'inscription et de prendre connaissance d'informations importantes. Consulte-le attentivement.

Pour toute question ou problème, tu peux contacter le registrariat

par téléphone au 450-470-0922 poste 3226

par courriel à assomption.registrariat@cegep-lanaudiere.qc.ca

1. Accède au [Portail Omnivox](https://cegep-lanaudiere-assomption.omnivox.ca/), il te sera utile tout au long de tes études ici.

<https://cegep-lanaudiere-assomption.omnivox.ca/>

Pour ta première connexion, tu auras besoin de ton code permanent et de ton numéro de demande d'admission original (ton D.A.)*

Pour la version
Omnivox mobile,
visite l'App store
ou Google Play.

*Tu as eu plusieurs D.A.? Nous t'enverrons un courriel pour confirmer ton D.A. original.



2. Consulte ta lettre d'admission

Récupère-la dans « Documents et messages » dans les services Omnivox. Elle pourrait contenir un **rendez-vous obligatoire**.

3. Paie les frais

La facture de ta session est dans Omnivox.

Tu peux payer en ligne par carte de crédit ou payer comptant, par carte de débit ou par carte de crédit au local F-228.

Nous n'acceptons pas les chèques personnels.

Tu peux ouvrir la description des différents items en cliquant sur leur numéro. Consulte les informations complémentaires à la fin de ce document et les [règlements 4 et 5](#) pour plus de détails.

Date limite
paiement et inscription
aux cours
22 décembre 2020

Fondation du Cégep à L'Assomption

Le Cégep vous offre la possibilité de contribuer à son développement par une **contribution volontaire de 10 \$** à la Fondation du Cégep. La Fondation remet annuellement 5000 \$ aux étudiants dans le besoin, 10 000 \$ en bourses et 20 000 \$ en soutien à des projets étudiants. Elle participe activement à la réalisation de grands projets qui contribuent à l'essor de votre Cégep. Ces attributions sont rendues possibles grâce à l'engagement des membres du personnel, des étudiants et du milieu corporatif.

Ta facture comprend un frais optionnel pour la Fondation. Si tu ne veux pas contribuer, il te suffit de le décocher.

Assurances collectives Plan Major

En réponse à un référendum tenu par l'association étudiante, un programme d'aide aux étudiants (obligatoire) et une couverture d'assurance collective (facultative) ont été ajoutés. La prime est payable avec les frais de scolarité, mais vous avez la **possibilité de vous désister et de demander un remboursement entre le 1er et 19 février 2021**.

Pour plus d'informations sur la couverture offerte, les réclamations et le désistement, contactez l'Association étudiante à l'adresse assocrla@gmail.com ou Plan Major par téléphone au 1-877-976-2567, par courriel à l'adresse etudiant@planmajor.ca ou en ligne sur <http://www.planmajor.ca/fr/associations/agecrla>.

4. Inscris-toi aux cours

- A) Dans le portail Omnivox, clique sur « Inscription aux cours ». Une page s'ouvrira. Suis les instructions.
- B) Prends bien note de ton numéro de confirmation!

La fiche de choix de cours que vous avez remplie est présentement validée afin d'être remise au Cégep régional de Lanaudière à L'Assomption. Si votre fiche passe la validation avec succès, un numéro de confirmation apparaîtra. Prenez ce numéro de confirmation en note et conservez-le jusqu'à la remise de votre horaire. Il représente la preuve que vous avez bel et bien effectué votre choix de cours.

Veuillez patienter pendant que votre fiche de choix de cours est validée et remise au Cégep régional de Lanaudière à L'Assomption. Cette opération peut prendre jusqu'à 90 secondes. Merci de votre patience.

Fiche d'inscription aux cours pour 2014

Merci. Votre fiche d'inscription aux cours a été remise au Cégep. Vous pouvez imprimer ce formulaire complété pour le conserver. Il est conseillé de quitter votre fureteur une fois votre fiche terminée.

Votre numéro de confirmation est le suivant: **456-B49-313-813-117**

Nous vous suggérons de le prendre en note sur votre fiche de choix de cours et de le conserver jusqu'à la remise des horaires.

Pour tout changement à ton cheminement, prends rendez-vous avec ton aide pédagogique individuel avant le début de la session en nous envoyant un courriel ou en nous appelant.

5. Consulte la liste de dates importantes et les informations complémentaires qui se trouvent dans les pages suivantes

6. Attends impatiemment le début des cours en consultant Omnivox régulièrement.



DATES IMPORTANTES

- 22 décembre 2020 :** **Date limite de paiement**
Date limite d'inscription aux cours
- 17 janvier 2021 :** **Date limite d'annulation d'inscription**
(Remboursement 100%)
[Formulaire d'annulation](#)
- 25 janvier 2021 :** **Début des cours**
- 1^{er} au 20 février 2021 :** **Période de désistement des assurances**
collectives : [Formulaire de désistement](#)
- 12 février 2021 :** **Date limite d'annulation de cours sans**
échec*
- *Les annulations se font chez l'API (F-228)**
avec rendez-vous par MIO (assomption regis-
trariat) ou au 450-470-0922, poste 3226.
- Date limite d'annulation d'inscription**
(Remboursement 50%, voir *Droits et frais*)

Droits et frais

Hiver 2021

	ÉTUDIANTE ET ÉTUDIANT À TEMPS PLEIN	MODALITÉS DE REMBOURSEMENT EN CAS DE DÉSINSCRIPTION		
		AVANT LE DÉBUT DES COURS	APRÈS LE DÉBUT DES COURS, MAIS AVANT LE JOUR OUVRABLE PRÉCÉDANT LE 14 FÉVRIER 2021	À COMPTER DU 15 FÉVRIER 2021
Droits d'inscription	20 \$	20 \$	10 \$	0 \$
Droits afférents aux services de l'enseignement	25 \$	25 \$	12,50 \$	0 \$
Droits de toute nature	81.75 \$	81.75 \$	40.88 \$	0 \$
Cotisation Association étudiante	15 \$	15 \$	0 \$	0 \$
Droits d'auteur	5 \$	5 \$	2,50 \$	0 \$
Plan Major - Assurance	52 \$	52 \$	0 \$	0 \$
Plan Major - PAE	18 \$	18 \$	0 \$	0 \$
SOUS-TOTAL	216,75 \$	216.75 \$	65.88 \$	0 \$
Contribution volontaire à la Fondation du CRLA	10 \$	10 \$	0 \$	0 \$
TOTAL	226.75 \$	226.75 \$	65.88 \$	0 \$

	ÉTUDIANTE ET ÉTUDIANT À TEMPS PARTIEL
Droits d'inscription	5 \$ / cours
Droits afférents aux services de l'enseignement	6 \$ / cours
Droits de toute nature	20,50 \$ / cours
Cotisation Association étudiante	15 \$
Droits d'auteur	5 \$
Droits de scolarité	2 à 20 \$ / période
Contribution volontaire à la Fondation du CRLA	10 \$
Plan Major - Assurance	52 \$
Plan Major - PAE	18 \$